

## **Informations générales**

### **Intitulé de l'offre : Patrimoine culturel immatériel et environnement (H/F)**

Acronyme : PCIE

Référence : CPJ-2024-049

Établissement porteur : Centre national de la recherche scientifique

Nom du chef d'établissement : Antoine PETIT

Site(s) concerné(s) : CY

Région(s) académique(s) : Versailles

Etablissement(s) partenaire(s) envisagé(s) : CY Cergy ,Paris Université

Code(s) établissement(s) :

- UMR9022

Date de publication : mercredi 14 février 2024

Type de contrat : Chaire de professeur Junior

Durée du contrat : entre 3 et 6 ans en fonction du projet de recherche et du profil du lauréat

Quotité de travail : Temps complet

Rémunération : Rémunération brute annuelle de 54 600 Euros à 57 800 Euros selon l'expérience professionnelle.

Thématique scientifique : Sciences humaines et sociales

Section(s) CN :

33 - Mondes modernes et contemporains

38 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines

39 - Espaces, territoires, sociétés

## **Profil Recherché**

Titulaire d'un doctorat ou diplôme équivalent ou justifiant de titres et travaux scientifiques jugés équivalents par l'instance compétente de l'établissement. Il n'y a aucune condition d'âge ou de nationalité pour candidater. Tous les emplois CNRS sont accessibles aux personnes en situation de handicap en bénéficiant d'aménagement d'épreuves rendus nécessaires par la nature du handicap

## **Stratégie d'établissement**

Pour CNRS SHS, la question patrimoniale n'est pas réduite à ses aspects matériels et naturels, mais elle englobe également un ensemble de productions immatérielles (données, créations, oralité). Celle-ci occupe aujourd'hui une place centrale dans les politiques culturelles locales, nationales et internationales, d'autant qu'elle recoupe la problématique de la conservation et de la protection des espaces naturels ou culturels.

Cette chaire doit donc participer au déploiement de la thématique de CNRS SHS « patrimoines matériels et immatériels » et de la priorité « habitabilité de la planète ».

## **Stratégie du laboratoire d'accueil**

L'UMR Héritages est un laboratoire soutenu par CY Cergy Paris Université, le CNRS et le ministère de la Culture. Elle a vocation à mettre en œuvre des approches comparatistes

(anthropologiques, multiscalaires et diachroniques) sur les problématiques et les objets du patrimoine matériel et immatériel.

Ces objets patrimoniaux y sont abordés sous un angle théorique et méthodologique fondé sur l'épistémologie et la construction des savoirs, dans un cadre résolument interdisciplinaire, du fait de l'appartenance scientifique de ses membres (anthropologues, archéologues, historiens, historiens des idées, sociologues, littéraires, linguistes, spécialistes des études aréales, des arts visuels et des politiques culturelles).

Les recherches se déploient selon trois approches : historicité, globalisation et jeux d'échelles, réflexivité.

## **Stratégie Internationale**

Le ou la titulaire de la chaire devra mettre en œuvre des actions et des partenariats dans le champ thématique et s'engager notamment à déposer un projet dans le cadre des appels européens (ERC, Consortium Horizon Europe, etc.) au cours de son contrat.

## **Répertoire national des structures de recherche (RNSR) du laboratoire d'accueil**

202123697W - UMR9022 Héritages : Patrimoine(s), Culture(s), Création(s)

## **Résumé du projet scientifique**

Les pratiques culturelles que l'UNESCO nomme depuis 2003 « patrimoine culturel immatériel » (PCI) renvoient à un ensemble plus large relevant du patrimoine vivant de nos sociétés contemporaines. Construction sociale et historique, en évolution constante, le patrimoine immatériel engage plusieurs dimensions réflexives, au-delà des seuls enjeux de conservation et de préservation. Il est aujourd'hui confronté aux défis liés aux évolutions du climat comme des espaces de vie et aux transformations économiques, sociales et politiques à l'échelle de la planète comme à l'échelle locale. Aussi la chaire doit-elle permettre de croiser des recherches qui associent les questions relatives au patrimoine immatériel et celles consacrées au développement durable. Les processus de transmission, de patrimonialisation mais également l'implication des communautés et des experts doivent être réinterrogés à cette aune. Les recherches pourront également porter sur des réflexions autour des effets de la transformation des environnements sur les pratiques (inventions et transformations, instrumentalisation, mobilisations et résistances). Les dimensions envisagées peuvent être économiques, juridiques, politiques et sociales mais aussi historiques et anthropologiques. Cette chaire a vocation à aborder des questions épistémologiques tout en s'appuyant sur des cas et des situations concrètes prises dans différentes parties du monde.

## **Résumé du projet d'enseignement**

L'enseignement sera discuté en lien avec CY Cergy-Université. Il/elle s'impliquera dans les parcours existants ou à créer.

## **Environnement Financier**

- Total financé (dont package ANR) : 200 k€
- Total du projet : 0 k€

## **Diffusion scientifique**

La diffusion des résultats passera par des productions scientifiques (publications, logiciels, patents...) de niveau mondial. Par ailleurs, le projet mettra en œuvre une communication vers des cibles diverses telles que communautés scientifiques, médias, décideurs, grand public, scolaires, etc., avec un calendrier adapté. Des outils spécifiques pourront être développés comme des sites web, des newsletters ou encore des rencontres, colloques internationaux, écoles d'été et conférences.

## **Science ouverte**

Le CNRS développe une politique forte en faveur de la science ouverte. La science ouverte consiste à rendre « accessibles autant que possible et fermés autant que nécessaire » les résultats de la recherche. À ce titre, le CNRS vise à ce que 100 % des textes des publications issues des travaux de ses unités soient rendues accessibles, notamment grâce au dépôt dans HAL. Les données produites doivent aussi être rendues disponibles et réutilisables, sauf restriction particulière. Par ailleurs, les principes directeurs de l'évaluation individuelle sont revus en conformité avec la déclaration DORA, plus qualitatifs et tenant compte de toutes les facettes du métier de chercheur.

## **Science et société**

La relation science-société est désormais reconnue comme une dimension à part entière de l'activité scientifique. Le projet développera cette dimension en synergie avec tous les partenaires. Les travaux de recherche qui en seront issus contribueront à éclairer la décision publique. Des initiatives de sciences participatives pourront être initiées avec des acteurs de l'écosystème socio-économique et culturel du projet.

## **Indicateurs**

L'activité sera évaluée notamment sur la base de la production scientifique (publications, logiciels, patent, etc.), sur les partenariats institutionnels et privés formalisés par des contrats, sur le rayonnement international, sur la valorisation des travaux vers des communautés scientifiques pluridisciplinaires, sur l'innovation et son transfert vers la société et sur la diffusion scientifique à destination de publics non spécialistes.

## **Modalités d'organisation des auditions**

Seul(e)s seront convoqué(e)s aux auditions les candidat(e)s sélectionné(e)s sur dossier par la commission de sélection